



**HAL**  
open science

## Pourquoi jouer avec les sons au cycle 1 ?

Valérie Genet

► **To cite this version:**

Valérie Genet. Pourquoi jouer avec les sons au cycle 1 ?. Expressions, 1995, 07, pp.167-193. hal-02403818

**HAL Id: hal-02403818**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02403818>**

Submitted on 11 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# POURQUOI JOUER AVEC LES SONS AU CYCLE 1 ?

**Valérie GENET**  
IUFM de la Réunion

Préparation au professorat des écoles.  
Mémoire professionnel réalisé  
sous la direction de Catherine Douce, année 1993-1994

## **Avant-propos**

Par ce mémoire, vous irez à la rencontre de l'éducation musicale au cycle 1.

Pourquoi seulement au cycle 1 ? Car mes expériences professionnelles sont issues d'un niveau de moyenne section.

Je traiterai des raisons pour lesquelles il faut enseigner la musique en cycle 1 et des méthodes mises à notre disposition pour l'enseigner.

Je préviens le lecteur que le propos de ce mémoire n'est ni un propos médical, ni un propos psychologique, mais un propos pédagogique. Je n'ai comme formation musicale que celle dispensée par l'IUFM, qui n'est pas aussi pointue que celle d'un institut spécialisé en matière musicale.

Pourquoi alors avoir choisi de traiter de la musique ? Nous sommes polyvalents donc censés nous intéresser à la musique au même titre qu'aux matières fondamentales.

## **Introduction**

Programmes et instructions :

« La musique est le bien de tous. L'école donne à l'enfant l'expérience du beau dans l'œuvre musicale ; il maîtrise les possibilités du corps par la danse et le chant ; il s'initie aux instruments et aux signes ; il écoute et apprend à aimer des œuvres d'époques et de cultures diverses. »

Il faut « développer les capacités d'expression et de création, encourager la pratique individuelle et l'improvisation. » (*ibid.*)

Le professeur des écoles a été formé pour être polyvalent et, malgré tout, on entend encore dans la cour des écoles :

- « Je n'ai pas le temps de faire de la musique, il y a tant de matières à enseigner ! »

- À l'école, il n'y a rien : ni instruments, ni magnétophones... Et puis cela fait du bruit, disent les collègues » ;
- « Je suis un piètre modèle, je chante faux, je ne connais pas le solfège » ;
- « Je n'ai pas les compétences pour juger ce qu'ils font, alors comment progresser ? »

Ainsi l'instituteur se sent souvent désemparé quand il veut guider l'enfant vers la culture musicale. La plupart sont persuadés qu'il est indispensable d'avoir une formation de musicien professionnel pour garantir la qualité musicale de ce qu'ils proposent. Or, quelles que soient nos compétences personnelles, nous pouvons tous offrir aux enfants des activités musicales variées, intéressantes et formatrices pour l'enfant :

- vocales ;
- d'écoute ;
- corporelles
- instrumentales.

L'enseignant doit réaliser que l'éducation musicale peut apporter beaucoup au développement général de l'enfant. L'éducation musicale est un complément non négligeable aux apprentissages fondamentaux, et ceci est plus vrai encore au cycle 1, période de découvertes, d'expérimentations, d'acquisitions dont dépendent en grande partie les évolutions ultérieures.

Ainsi les enseignants doivent mettre de côté leurs faux arguments et ne pas reculer devant l'éducation musicale.

Faisant mon stage en responsabilité en cycle 1, n'ayant aucun don particulier pour la musique, ne jouant d'aucun instrument, ne faisant point partie d'une chorale et n'ayant reçu qu'une récente et insuffisante formation musicale à l'IUFM, c'était l'occasion de voir dans quelles limites je pouvais exercer des activités musicales avec mes élèves.

Il fallut exploiter au maximum mes compétences, varier mes objectifs, mes méthodes, mes types d'activités. Mais, malgré les difficultés, il y eut des objectifs atteints, des réalisations, des réussites...

Seront aussi le propos de ce mémoire :

- Pourquoi l'éducation musicale, en cycle 1, participe-t-elle au développement général de l'enfant ?
- Existe-t-il des méthodes d'apprentissage pour mener les activités musicales ?

De nombreux éléments de réponses se retrouveront dans des présentations de pratiques menées lors de mon stage en responsabilité.

Maintenant, en avant la musique !...

## **I. L'éducation musicale au cycle 1 : Pourquoi ? Comment ?**

### **A. L'éducation musicale va contribuer au développement général du jeune enfant**

La musique n'est pas seulement une des grandes richesses de notre culture. Parce que le son est le premier vecteur de la communication humaine, parce que l'écoute est avant tout une activité sociale qui ne peut s'isoler de la production de l'autre, parce que les activités musicales permettent de développer les compétences intellectuelles de l'enfant, toute activité qui s'articule autour du son et de la musique est d'une importance capitale pour le développement général de l'enfant.

#### **Une éducation musicale pour améliorer l'attention auditive**

L'audition tient un rôle trop important dans notre système éducatif pour que l'éducation de l'oreille soit négligée. Il s'agira d'aider l'enfant à se familiariser, à être sensible au monde sonore environnant que l'enfant connaît déjà un peu. Il semblerait, selon certaines études, que le nouveau-né connaisse déjà un certain nombre de sons et sache les distinguer grâce à son expérience intra-utérine.

Avant d'être une qualité musicale fondamentale, l'écoute est le récepteur de toute communication. Ce n'est pas seulement la qualité fondamentale du musicien mais aussi une matière sociale. À l'intérieur de la classe, l'enfant doit apprendre à écouter ses camarades, condition essentielle au bon fonctionnement du groupe.

L'école aura une responsabilité d'autant plus grande en matière d'écoute, qu'actuellement le bruit est présent partout. On assiste à un déversement incontrôlé de musiques distribuées par les radios, la télévision, les grands magasins, si bien que certains qualifient cela « agression sonore », soutenu par la cacophonie industrielle. L'importance des moyens de diffusion a ainsi pour conséquence, chez l'enfant comme chez l'adulte, une attention musicale faiblement soutenue. Préparons donc l'enfant à une perception fine et différenciée. Apprenons-lui à écouter !

L'écoute est un facteur social, mais aussi intellectuel. C'est par l'affinement du sens de l'ouïe que l'enfant parviendra à une distinction de plus en plus subtile des sons entre eux. Ceci est primordial dans l'apprentissage du langage et de la lecture. Pour reproduire, il faut savoir écouter et reconnaître.

De nombreuses comptines, par la répétition de sons, de rimes, d'assonances, permettront de stimuler l'oreille. L'enfant aime les mots, leurs sonori-

tés étranges :

« Am stram gram  
Pic et pic et colégram  
Bour et bour et ratatam  
Am stram gram. »

Elle permettra aussi de développer la concentration de l'enfant et ainsi favoriser la discipline au sein de la classe. Tout ceci permettra la perception maximale du message oral.

Il s'agit de stimuler l'oreille de l'enfant par des sons mais aussi des bruits, pourtant souvent facteurs d'agitation et d'inattention. Quand on choisit d'écouter un bruit, ce bruit devient son, innervé de nombreuses connotations symboliques dont est constituée la musique. Certains bruits sont utiles et porteurs d'informations capitales. Il faut donc apprendre à l'enfant à choisir entre signaux utiles et signaux inutiles. Il est nécessaire de travailler :

- Le « pouvoir écouter » (percevoir, identifier, localiser un son).
- Le « savoir écouter » (porter attention à celui qui parle, qui récite...).

Écouter, oui... Mais quoi ?

- Écouter sa propre voix, en faire connaissance.
- Écouter son propre corps : respiration, battements du cœur...
- Écouter le monde environnant : l'enfant doit apprendre à écouter activement et attentivement son univers le plus quotidien de la façon la plus fine possible. Il sera bon d'introduire des mots de silence pour développer la concentration.

- Écouter des instruments manufacturés.

- Écouter des musiques variées : l'approche de la musique au moyen de ses propres chants ne doit pas faire limiter l'audition aux œuvres qui ne dépassent pas les possibilités vocales de l'enfant. On se limitera cependant à de courts extraits isolés avec soin car la courbe d'attention des enfants décroît rapidement pendant l'audition.

Pour le jeune enfant, pour qui tout est nouveau, il n'existe ni musique classique ni musique contemporaine. Ils n'ont de privilèges en faveur d'aucune époque. On en profitera donc pour sensibiliser l'enfant à des musiques de styles, de pays différents. Ce sont les paramètres tels que le rythme, la vitesse qui dirigeront son choix.

Il faut aussi apprendre à l'enfant à entendre et à prendre conscience des mouvements ascendant et descendant avant de distinguer la hauteur des sons. On pourra, par exemple :

- dire et faire redire une même phrase avec des intonations différentes ;
- faire imiter des vocalises simulant des fusées, des sirènes, des ondulations.

L'écoute pourra être active si on demande aux enfants de participer, en chantant, en se déplaçant, en rythmant... L'écoute répétée d'œuvres, les jeux sur les sonorités, la répétition de rythmes entendus favoriseront le développement de la mémoire auditive.

### **L'éducation musicale pour développer la mémoire**

La mémoire est un atout indispensable dans la scolarité d'un enfant. Tout apprentissage y fera appel à un moment donné. Il s'agit donc d'une capacité hautement intellectuelle. Que resterait-il des enseignements si l'enfant n'avait aucun moyen de stocker ses informations ? Les mémoires visuelles et auditives seront les plus sollicitées par l'élève, la plupart d'entre nous préférant cependant l'une des deux. Les deux seront, quand même, nécessaires.

La mémoire auditive servira à :

- retenir les consignes, les règles de jeux ;
- retenir chansons, poésies, tables de multiplication...
- emmagasiner les sons de la langue ;
- reconnaître un signal de regroupement...

... et ce ne sont là que des exemples.

La mémoire visuelle servira à :

- lire et écrire ;
- retenir un enchaînement en sport ;
- retenir des formes, des couleurs.

Ainsi, sans la mémoire, il n'y aurait pas d'intégration possible à un groupe scolarisé.

Il faut donc la développer mais aussi l'entretenir, la faire progresser. La mémoire, ça se cultive.

Plus l'enfant aura de mémoire, plus il aura de facilités.

L'éducation musicale est tout indiquée pour faire travailler la mémoire auditive et gestuelle.

Exemples d'activités à mener :

- se souvenir de bruits et de sons quotidiens et les retraduire à l'aide d'imitations vocales, de mimes ;
- retrouver des périodes lointaines (vacances au bord de la mer) et reconstituer leur univers sonore ;
- mémoriser une série de sons et repérer celui qui a disparu.

Ensuite, en plus de nombreux jeux, toutes les chansons, les comptines, les rythmes serviront au développement de la mémoire.

Quant à la mémoire gestuelle, elle sera travaillée essentiellement par les jeux de doigts, de mains, accompagnant les comptines et chansons.

L'éveil au monde sonore doit permettre un aller-retour constant entre l'écoute et la production. Or, le premier instrument de reproduction sonore que possède l'enfant est la voix.

### **L'éducation musicale pour améliorer l'absence vocale**

Avant d'essayer de travailler l'expression orale chez un enfant, il est indispensable de passer par des exercices d'aisance vocale, sans laquelle l'enfant aurait des capacités d'expression limitées.

À l'exception de rarissimes cas de malformations ou d'insuffisances anatomiques ou physiologiques, tous les enfants qui fréquentent l'école maternelle ont le même potentiel d'exploitation vocale. Mais ils n'ont pas tous le même niveau de performance à un âge donné :

- certains sont déjà à l'aise avec la parole, ils chantent et communiquent facilement avec le groupe ;
- d'autres manifestent les mêmes compétences au sein de leur famille mais pas à l'école ;
- certains, enfin, maîtrisent peu ou mal le langage.

Pour un enfant, se servir de sa voix est une activité quotidienne. Il l'utilise pour parler, crier, pleurer... C'est un moyen d'expression directe, une émanation spontanée qui obéit aux pulsions les plus instinctives de son être. La voix est un fait de nature avant d'être un fait de culture.

Le gribouillis sonore, le chant spontané sont des expériences d'une grande importance pour l'enfant. Or, si la moindre tentative graphique est valorisée, il n'en est pas de même des essais sonores dérangeant le calme de la classe.

Le bruit est tabou à l'école. Une bonne classe est une classe silencieuse !

Cependant, bien que bruyantes et désordonnées, ces recherches « sauvages » sur la matière sonore sont indispensables pour progresser. Elles développent l'intérêt pour les phénomènes sonores.

Jouer avec sa voix permet à l'enfant de faire connaissance avec elle, de s'habituer. Il apprendra ainsi à articuler, à moduler sa voix, à maîtriser et régler son souffle. L'enfant prendra aussi conscience de son appareil phonatoire.

Instrument à part entière, la voix est unique en son genre car elle nous permet à la fois d'être l'instrument et l'instrumentiste. Pure extension de notre corps vers l'extérieur, la voix nous permettra de nombreuses possibilités d'expression. Je préciserai les trois conditions indispensables à la production d'un son :

- un matériau susceptible de vibrer : les cordes vocales ;
- un mécanisme capable de le faire vibrer : l'appareil respiratoire ;
- une caisse de résonance qui amplifie les vibrations : les cavités.

Ainsi, tout enseignant doit encourager ses élèves à explorer leur voix, outil permettant de produire le langage. Tout apprentissage sera favorisé par une bonne maîtrise de soi, une très grande discipline.

Voici quelques jeux et exercices permettant d'atteindre les objectifs partiels d'une bonne maîtrise de la voix parlée et chantée :

- Maîtriser l'intonation : notre ami, le signe Pirouette, est perché sur un arbre et refuse de descendre. Essayons de le faire redescendre en utilisant différentes façons de l'appeler, sur un ton qui exprime la gentillesse, la patience, l'impatience, l'ordre, la colère...

- Contrôler le souffle : faire des soupirs expressifs, souffler une bougie, faire s'envoler une plume.

- Jouer avec la résonance : le but est de faire prendre progressivement conscience du rôle de la cavité bucco-nasale dans l'émission vocale en modifiant le volume, l'ouverture, la tension des parois, la forme de cette cavité. On pourra imiter, avec les enfants, l'abeille, la sirène, la résonance des cloches. On fera prononcer des voyelles en exagérant le mouvement des lèvres...

- Bien articuler car plus les mots seront articulés, plus la voix aura des chances d'être jolie et de ne pas se fatiguer. On pratiquera des exercices pour le langage, comme rouler les « r », des exercices pour les lèvres, comme donner des baisers, des exercices pour les mâchoires en les faisant bouger. On travaillera sur les sifflantes (s, z), sur les chuintantes (ch, f).

- Reproduire des bruits, comme le vent, la porte qui grince...

- Reproduire des sons : sons fixes (on tient le même son), sons glissés (on part d'un son fixe et on le fait monter ou descendre), sons ponctuels (sons brefs, itératifs).

Ainsi, voilà quelques propositions d'exercices à pratiquer avec des enfants pour améliorer l'aisance vocale, mais c'est surtout par notre imagination que nous découvrirons les possibilités de notre voix.

La musique est son mais aussi rythme...

### **L'éducation musicale pour favoriser la coordination motrice et, plus tard, la structuration temporelle par le rythme**

La maîtrise du rythme ne peut se faire que par une bonne coordination motrice.

L'enfant part toujours d'un mouvement global et spontané pour aller vers un mouvement conscient. Ses mouvements seront alors adaptés à un but fixé,

indépendants et coordonnés.

Pour ce travail, les comptines seront d'un grand secours en utilisant la dynamique corporelle de l'enfant à des fins éducatives. Cette éducation psychomotrice de la petite enfance – jeux de doigts, de mains... – doit permettre un fonctionnement cérébral maîtrisé : apprendre à commander son corps.

Les comptines aideront l'enfant à se faire une image précise de son corps et à organiser sa dynamique corporelle. L'enseignant travaillera l'indépendance droite/gauche, l'adaptation sensori-motrice qui permet de réagir à un signal, l'adaptation idéomotrice permettant la représentation mentale des gestes à accomplir.

Les psychologues sont de plus en plus nombreux à estimer que l'évolution de la motricité est parallèle à celle de l'intelligence. Lorsque la coordination motrice sera meilleure, l'enseignant pourra commencer à travailler sérieusement la rythmique et améliorer la structuration temporelle.

La rythmique joue un rôle fondamental dans le développement général de l'enfant. Elle lui permet l'intégration du schéma corporel, le sens du mouvement, la communication de l'espace du dedans et de l'espace du dehors.

Chez l'enfant, l'éducation physiologique et l'éducation intellectuelle vont de pair. Or il arrive qu'il y ait des difficultés d'harmonisation qui peuvent être réduites grâce à une éducation rythmique. En effet, beaucoup de perturbations de la personnalité peuvent se justifier par une perturbation du rythme, facteur d'équilibre. On constate d'ailleurs souvent qu'un enfant qui n'a pas d'horaires réguliers pour s'alimenter, se reposer, est plus facilement classé parmi les élèves nerveux, instables, incapables de se concentrer sur une tâche.

Le rythme participe à tous les processus périodiques : pulsions physiologiques, débit vocal... L'enseignant pourra d'ailleurs les présenter aux enfants comme de exemples rythmiques. L'écoute musicale est inséparable du mouvement, ce qui ne veut pas dire que l'éducation musicale se confond avec l'éducation motrice. Dans celle-ci, la musique servira juste d'accompagnement.

En maternelle, l'enfant devra commencer à acquérir le sens de la pulsation et de l'accent métrique, devra développer son instinct rythmique.

La pulsation est le mouvement régulier qui se dégage spontanément d'un chant, d'une musique. L'apprentissage du sens de la pulsation se fait par des chansons avec gestes, mouvements, déplacements (marche, sautilllements, courses, balancements...). On découvre donc les caractères très variés du mouvement pulsatoire suivant chaque musique. Plus les enfants seront grands, plus on recherchera la justesse du geste pulsatoire correspondant au style de musique, les enfants scandent soit la pulsion, soit l'accent métrique.

L'instinct rythmique, lui, se développe par le mouvement physique, surtout celui des mains. Celles-ci sont en effet le membre corporel le plus mobile et le plus habile. C'est en frappant dans les mains les rythmes d'un mot, d'une phrase, d'une chanson, faisant coïncider chaque syllabe avec un frappé, que l'enfant prend conscience de l'élan rythmique qui y est contenu.

Possibilités rythmiques :

- frapper les syllabes de son prénom ;
- un meneur invente un rythme que les autres reprennent ;
- être capable de battre la pulsation d'un chant, le rythme d'un chant ;
- adapter et régler progressivement sa production vocale sur un rythme extérieur (essayer de suivre le chant du maître) ;
- régler sa production vocale sur un code extérieur (code gestuel).

Toutes ces activités permettront d'améliorer la structuration temporelle. Danses et rondes chantées favorisent à la fois la structuration temporelle et la structuration spatiale, celle-ci étant en grande partie développée par l'éducation physique et sportive.

### **L'éducation musicale pour améliorer la socialisation**

« L'École doit veiller à l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant ainsi qu'à son insertion dans la vie sociale. Il importe donc que les activités artistiques trouvent, comme les autres apprentissages, une véritable place dans le travail des élèves. »

L'enfant utilise la musique pour s'exprimer soi-même mais aussi pour donner à l'expression de soi-même une valeur de communication à travers le dialogue musical, l'improvisation à plusieurs, la création collective.

Le maître devra toujours se préoccuper du groupe mais aussi de la participation de chaque enfant à l'intérieur du groupe. L'enseignant encouragera certains, modèrera l'ardeur des autres afin de favoriser l'expression personnelle de tous.

L'enfant apprendra à s'affirmer personnellement. L'enseignant pourra déceler et ensuite aider les enfants inhibés ou ayant des blocages psychoaffectifs.

L'enfant apprendra à écouter le camarade, à modifier sa conduite en fonction de ce qu'il entend.

L'éducation musicale va donc harmoniser les relations sociales à l'intérieur de la classe. Elle permet aussi à l'enfant de prendre de l'assurance quand il récite ou chante seul devant les camarades, quand il s'exprime naturellement lors de danses, seul, à deux ou en groupe, d'où coopération.

L'éducation musicale, c'est aussi ouvrir l'enfant sur les œuvres musicales de son pays, de sa région; mais aussi sur des œuvres étrangères. Si l'enseignant a dans sa classe des enfants de cultures diverses, ce sera l'occasion pour lui de les approfondir par l'intermédiaire de musiques et de chants.

## **B. Quelles méthodes en éducation musicale ?**

### **Présentation**

L'art en général a longtemps eu une connotation aristocratique comme exercice de loisir. L'école de la Troisième République ne cherche pas à doter les élèves de ce produit de luxe, préférant parer au plus pressé, à savoir lire, écrire, compter. L'art s'oppose à une pédagogie de la rationalité. La lecture, le calcul, l'histoire, cela s'acquiert, s'apprend. L'art, on le ressent, on l'éprouve. La vision de l'art, elle, privilégie l'inspiration, le don, la sensibilité, souvent considérés comme innés.

Ainsi, selon certains pédagogues, la musique serait contraire à un pragmatisme utilitaire. « La musique, ça ne sert à rien. » L'idée quasi universelle est de dire que le goût pour la musique est incommunicable. On est doué ou on ne l'est pas pour apprécier.

Si l'école veut promouvoir une véritable démocratisation de l'art, il lui faut poser une autre notion de l'esthétique :

- les activités esthétiques visent à la formation intellectuelle de l'élève au même titre que les matières fondamentales ;
- l'expression libre de soi constitue un des objectifs essentiels des activités d'éveil ;
- l'enseignement esthétique vise à donner aux enfants les moyens d'acquérir la sensibilité à l'œuvre d'art. Il faut rendre chaque enfant apte à recevoir le message des œuvres d'art.

### **La méthode par imprégnation**

On utilisera l'expression de « bain musical » en référence à la notion de bain linguistique.

En faisant comme si les inégalités en matière de culture ne pouvaient tenir qu'à des inégalités de nature et en omettant de donner à tous ce que quelques uns doivent à leur famille, le système scolaire perpétue les inégalités initiales.

C'est pourquoi l'école et surtout le cycle 1 ont une responsabilité écrasante. Si l'école n'entreprend pas, dès les premières années de scolarisation, le travail de sensibilisation, les enfants ne sortiront jamais de l'analphabétisme sensoriel et de la consommation passive.

Il faut montrer aux enfants que la musique leur est accessible. Il faut les mettre en présence des éléments musicaux par l'intermédiaire de documents audiovisuels, de sorties musicales...

L'éducation musicale permettra d'apporter une acculturation musicale : intériorisation de schèmes acoustiques grâce auxquels l'enfant pourra appréhender une musique non comme un magma informe mais comme un monde organisé. Ces schèmes sont les médiateurs de notre relation avec la musique, ceux qui nous donnent ce sentiment de familiarité et la condition du plaisir de la musique.

Cette sensibilisation sera adaptée à l'âge des enfants et à leur niveau. Il n'est pas question de faire écouter le *Requiem* de Mozart à des enfants de petite section. On préférera des œuvres telles que *Pierre et le loup* de Prokofiev.

Ainsi, nous avons parlé jusque-là, de rencontres avec la musique par des moments d'écoutes, par des discussions, avec prises de positions sur tel ou tel morceau... Mais il faudra aussi laisser l'enfant manipuler la musique, jouer avec elle. L'appel à l'expression parallèle me paraît être un instrument extrêmement fécond, surtout au niveau des classes maternelles : transposition picturale d'œuvres musicales, transposition musicale d'œuvres picturales...

Cela favorise l'appropriation des œuvres, l'extériorisation d'émotions, point de départ d'une pédagogie de l'éveil.

### **L'éducation musicale, activité d'éveil**

Le premier but du pédagogue sera de favoriser chez l'enfant l'expression personnelle, la spontanéité. Il ne s'agit pas de configurer la musique comme une distraction mais comme un ensemble éducatif actif. Avant même d'étudier le vocabulaire musical, les enfants doivent chanter, s'exprimer avec des instruments, manipuler le matériau sonore. On apprend à cet âge en agissant et en faisant prendre conscience à l'enfant de toutes ses possibilités vocales et rythmiques. Le travail mené sera varié. L'enseignant apprendra à guider l'improvisation des élèves, à être disponible aux trouvailles. L'enfant se sentira directement concerné par ce qui s'élabore, participant activement au travail de création.

Toute éducation esthétique qui se cantonnerait dans la seule inculcation de recettes techniques et de modèles, étouffant toute imagination et toute invention, serait anti-éducative. Cependant, l'expérience montre que toute éducation esthétique qui mépriserait le côté technique au nom de l'authenticité se condamnerait vite à la stagnation.

En laissant l'enfant traduire, sous forme d'activités expressives (mouve-

ments, peintures...), l'émotion produite par l'écoute musicale, on pourrait voir le danger que l'enfant écoute mal, trop absorbé par son activité parallèle. Or, le fait d'avoir à traduire son émotion sous forme d'une production expressive permet, au contraire, une attention plus grande.

Ainsi, c'est par de nombreuses tentatives, des expériences renouvelées, que l'enfant apprendra à connaître la musique.

Les phases de découverte, d'exploitation, devront, bien sûr, être suivies par des phases de mises en commun, des phases pendant lesquelles l'enseignant introduira des termes techniques, des précisions...

Les quelques méthodes connues, en matière musicale, seraient celles des musiciens-pédagogues tels que Karl Orff, Zoltan Kodaly, Maurice Martenot, Edgar Willems. Cependant, leurs méthodes dites actives ne sont pas applicables dans les classes où l'enseignant n'a pas une formation musicale pointue, disons donc dans la plupart des classes !

En fait, il n'existe pas de méthodes-type auxquelles l'enseignant pourrait se référer. Il s'inventera donc sa propre méthode, adaptée à ses propres compétences et aux compétences de ses élèves. Il expérimentera, il modifiera, il remédiera...

Ainsi, nous venons de voir l'apport important de l'éducation musicale en cycle 1 et que tout enseignant pouvait éveiller l'enfant à la musique dans les limites de ses possibilités.

Je vais maintenant vous présenter quelques séances menées lors de mon stage pour essayer de confirmer mes dires.

## **II. Pratiques musicales menées en cycle 1 en référence à la partie précédente**

### **A. Séance d'éducation musicale**

Objectif spécifique : l'enfant doit être capable de produire des bruits et des sons.

Objectif opérationnel : l'enfant, par son imagination, découvrira plusieurs manipulations de différents instruments.

Lieu : salle de motricité.

Effectif : 25 enfants.

Matériel : instruments de musique.

Durée : 25 minutes.

## Déroulement et analyse

La maîtresse et les enfants se rendent en salle de motricité.

1. La maîtresse sort les instruments (claves, tambourins, grelots, cymbales).

Chaque enfant choisit un instrument. La maîtresse n'a pas voulu distribuer les instruments, ce qui aurait pourtant provoqué moins de bruits, de cris, de jalousie. Le « laisser-faire » est un choix de la maîtresse. Les enfants doivent apprendre à s'arranger entre eux sans qu'il y ait toujours intervention, arbitrage de l'adulte.

C'est l'occasion pour eux de se socialiser.

N'y aurait-il pas eu une meilleure solution afin que l'enfant puisse choisir son instrument, qu'il y ait socialisation, et cela sans se chamailler, se disputer, ce qui n'est pas favorable à l'éducation ? On pourrait, par exemple :

- Les menacer de les priver d'instruments ; cela ne va pas les socialiser, loin de là !

- Si on leur bande les yeux et qu'on leur demande de chercher les instruments répartis dans la salle, cela évitera les bagarres, cela plaira aux enfants, mais il n'y a plus situation de socialisation.

Il faut donc choisir entre faire le gendarme auprès des enfants et leur faire la morale donc entre approche de la socialisation ou laisser de côté le problème de socialisation qui sera abordé plus tard quand l'enfant sera prêt et préférer la solution de bander les yeux de l'enfant (*cf.* au-dessus), ce qui l'amusera plus.

2. Dès que l'enfant a un instrument en main, il commence à manipuler, il secoue, tape, essaye de faire le plus de bruit possible. La maîtresse n'intervient pas pendant au moins dix minutes. Il s'agit-là d'une phase d'exploitation permettant à l'enfant de laisser cours à son imagination, à sa créativité. La maîtresse se rend compte d'un manque d'imagination de la part des enfants qui se cantonnent à deux ou trois mouvements, des manipulations plus ou moins identiques. Ceci ne satisfait pas la maîtresse qui attendait plus des enfants. Elle leur propose donc plusieurs choses pour alimenter leur imagination et relancer l'activité. Elle aurait pu arrêter cette phase de recherche, d'exploitation. Or une phase de découverte ne s'arrête que lorsqu'on sent une lassitude, l'ennui... Là, la maîtresse sentait que l'enfant avait envie de continuer ces manipulations.

Il fallait donc aider l'enfant à progresser en l'orientant :

- La maîtresse leur conseille d'aller regarder ce que font les camarades, d'essayer de faire comme eux, d'où socialisation. De plus, les enfants qui

avaient tendance à rester groupés autour de la maîtresse, manquant donc d'espace pour leurs manipulations, vont bouger.

- La maîtresse leur propose de s'échanger les instruments pour rencontrer d'autres sonorités, d'autres sensations, d'autres matériaux. Cet échange ne sera pas facile à réaliser du fait d'un individualisme encore très présent chez beaucoup d'enfants (de nouveau, cette phase favorise la socialisation).

- Elle propose aussi de se déplacer dans la salle, en courant, en sautant, en tournant sur soi-même... Ils découvriront peut-être de nouvelles sonorités.

Les enfants ont le défaut de parler, de crier... Or la maîtresse souhaite n'entendre que le bruit des instruments. Elle établit donc une règle de jeu : « Tous les enfants qui veulent parler, crier, se rendront sous le préau avec Annick (l'ASEM) mais sans leur instrument. Ceux qui veulent rester là pour jouer avec les instruments devront garder la bouche fermée. Cela permet le retour au calme.

### 3. Phase de mise en commun.

Au bout d'un moment, la maîtresse perçoit une certaine lassitude. Les enfants commencent à faire un peu n'importe quoi, signe qu'il faut arrêter cette phase de recherche. Elle a été assez longue. La maîtresse demande donc aux enfants de s'asseoir près d'elle, ce qui ne provoque aucune réticence, prouvant bien que les enfants ont assez manipulé.

La maîtresse demande à ceux qui ont le même instrument de se mettre ensemble. Il faudra aider les enfants et leur montrer que certains instruments se ressemblent. Ce moment permet de réviser indirectement la notion travaillée en mathématiques, à savoir la notion d'ensemble. Quand les ensembles sont formés, la maîtresse va leur donner un nom, introduisant ainsi quelques noms d'instruments auprès des élèves :

- le groupe des grelots ;
- le groupe des tambourins ;
- le groupe des claves ;
- le groupe des cymbales.

Elle propose à chaque groupe de présenter son instrument.

Chaque groupe va décrire son instrument. Cette phase va favoriser la socialisation et le langage :

- à l'intérieur du groupe :
  - apprendre la parole ;
  - apprendre à ne pas interrompre le camarade ;
  - apprendre à ne pas monopoliser la parole ;
  - apprendre à décrire un objet, à parler fort...

- Pour les autres groupes, apprendre à écouter les autres, à s'intéresser à ce qu'on leur présente, même s'ils n'ont pas manipulé cet instrument.

### **Difficultés**

Cette phase n'ira pas sans difficultés, la maîtresse étant obligée d'intervenir à tout moment pour redonner les règles de communication. Les résultats seront loin d'être parfaits, ce travail devant être repris le plus régulièrement possible. Les enfants parlent en même temps, les autres groupes n'entendent pas et sont donc inattentifs.

La maîtresse aurait pu améliorer cette phase en nommant, dans chaque groupe, un « chef » qui aurait encadré ses partenaires et leur aurait donné la parole chacun à leur tour. Ce chef aurait pu aussi faire attention à ce que les autres groupes écoutent. Ainsi, la maîtresse ne serait pas intervenue. Les quatre chefs auraient eu une responsabilité importante. Tous les autres, eux, auraient bénéficié du bienfait de la prise de parole.

Enfin, chaque groupe proposera un petit « concert », appelé ainsi avec les enfants, pour qu'ils prennent cela très au sérieux... Chaque groupe propose ainsi les différentes manipulations possibles de leur instrument, moment où ils peuvent réinvestir tout le travail précédent. (présentation de l'instrument et manipulation).

## **B. Prise de conscience de ses organes phoniques, des éléments nécessaires pour bien chanter**

Pour bien chanter, il faut savoir respirer dans une ambiance calme et détendue.

Objectif spécifique : prise de conscience de certaines parties du corps nécessaires au chant.

Objectif opérationnel : l'enfant apprendra à bien inspirer et expirer et à détendre son corps.

Effectif : 25 élèves.

Lieu : salle de motricité.

### **Déroulement**

Les enfants sont debout en demi-cercle face à la glace.

#### **1. Contrôle de la respiration :**

- inspiration :

- se tenir bien droit ;
- se remplir d'air par le nez ;

- sentir son ventre se gonfler en y posant les mains ;
- expiration :
  - laisser partir, lentement par la bouche ;
  - sentir son ventre se dégonfler, devenir tout plat.

## 2. Prise de conscience de son corps :

- masser son visage avec ses deux mains ;
- tapoter ses joues, le nez, le front, le menton ;
- hausser les épaules plusieurs fois ;
- ouvrir la bouche lentement, la refermer ;
- sourire en serrant les dents, relâcher ;
- remonter le coin des lèvres le plus haut possible ;
- faire la moue, les coins des lèvres sont tombantes ;
- faire le poisson, ouvrir grand la bouche.

## 3. Jeux avec la langue :

- faire claquer la langue contre le palais ;
- tirer la langue très fort pour essayer de toucher le nez ;
- faire le tour de l'intérieur de la bouche avec la langue.

La séance peut être introduite par une histoire, l'invention d'un personnage : un clown qui grimace, un chat qui s'étire, un enfant qui se lave le visage. Cela sera lié à l'imagination de l'enseignant. On pourra inviter les enfants à jouer à cela à la maison, à en faire profiter les frères et sœurs et – pourquoi pas ? – les parents !

La séance pourra être accompagnée d'une musique douce, classique ou contemporaine comme certaines de Vangélis (son d'une rivière, son du vent dans les feuillages...).

## Observations

Par cette séance, l'enfant va d'abord prendre conscience d'une partie de son corps et acquérir du vocabulaire ayant trait à celui-ci. Cette séance se fera dans le calme et peut, en la raccourcissant, précéder une séance de chant.

Elle permet une relaxation de l'enfant et fait appel à son attention, à sa concentration. Ce style de séance doit être renouvelé si on veut qu'elle soit profitable aux enfants. Si les enfants n'ont jamais participé à ce genre de séances, il se peut qu'ils soient surpris les premières fois et donc peu concentrés aux consignes de la maîtresse. Cependant, quand ils y seront habitués, ils feront preuve de plus d'attention. En effet, les enfants n'ont, en général, pas l'habitude de ces moments de détente et d'écoute. Que ce soit dans la classe ou à l'extérieur, il y a constamment des nuisances sonores qui perturbent

l'enfant et le démobilisent.

### **Quels problèmes vont se poser lors de cette séance ?**

***Un problème de concentration, d'attention ne facilitant pas à l'accès à l'objectif poursuivi***

Les enfants prennent cette drôle de séance comme un jeu, une distraction, bien différente de la séance de graphisme ! Ils sont donc moins sérieux. La maîtresse devra donc mener ce style de séance avec plus de fermeté, de discipline. Elle discutera avec les enfants de l'importance de la respiration, de la relaxation... Ceci sera dit avec un vocabulaire adapté à leur âge, par exemple sous forme d'une petite histoire.

Le miroir qui se voulait utile pour la bonne réalisation des mouvements deviendra une cause de ces déconcentrations. Les enfants se voient dedans en train de faire des grimaces et cela fait rire. La maîtresse va y remédier en demandant de tourner le dos à la glace.

Certains enfants, les habituels perturbateurs, font du bruit s'agitent... Les mettre à l'écart permettrait un retour au calme, mais du point de vue pédagogique, cela serait une erreur puisque c'est à eux que servirait le plus ce genre de séance (les calmer, leur apprendre à se concentrer, à s'intéresser...). La maîtresse va donc les mettre à côté d'elle, vérifiant la bonne réalisation des consignes. Elle pourra, par exemple, poser ses mains sur leur ventre pour sentir les mouvements respiratoires : inspiration/expiration.

Les enfants ont du mal à rester statiques. Il serait donc mieux de mener des séances brèves qui n'en seront que meilleures. On pourra aussi alterner moments statiques et déplacements, étirements...

***Un problème se situe aussi au niveau des mouvements, effectués trop rapidement, donc mal faits, et non réalisés avec les bons mouvement respiratoires***

La maîtresse exécute ses mouvements respiratoires afin qu'ils soient plus visibles par les enfants. Elle leur demandera aussi de les réaliser avec exagération. La maîtresse devra entendre quand ils soufflent et quand ils respirent. Ces mouvements respiratoires se feront de plus en plus inconsciemment.

### **C. Jeu vocal : le bruitage pouvant accompagner une histoire**

Objectif spécifique : l'enfant sera capable de jouer avec sa voix, d'en explorer les ressources.

Objectif opérationnel : l'enfant sera capable d'inventer et de reproduire des bruits divers pour accompagner une petite histoire.

Effectif : 26 enfants.

Lieu : salle de motricité.

### **Déroulement, observations**

- La maîtresse : « Je vais vous raconter la terrible histoire qui est arrivée à Frédéric pendant les vacances. Mais, j'aimerais, pendant que je vous raconte sa terrible histoire, que vous participiez avec moi. »

- les enfants : « On frappe des mains ?... »

- La maîtresse : « Je vous raconte d'abord l'histoire, vous l'écoutez bien avec vos oreilles grandes ouvertes pour pouvoir me dire après ce qui s'est passé. Ensuite, nous verrons... »

Les bruitages proposés entre parenthèses ne sont pas donnés aux enfants. Ils sont là pour la phase qui suivra :

« C'est l'été. Frédéric est en vacances au bord de la mer (bruit de vagues), avec ses parents. Tout à coup, il se retourne, ses parents ont disparu ! Il les appelle (Ohé ! Hou-hou !), mais en vain, il se retrouve tout seul. Affolé, il commence à pleurer (pleurs, gémissements). Puis, fatigué (bâillements), il s'endort sur la plage (ronflements).

Soudain, la pluie se met à tomber violemment (claquements de la langue sur le palais), le tonnerre gronde (bruits de gorge). Frédéric se met à courir, vite essoufflé (halètement). Un chien se met à le poursuivre (aboissements). Frédéric tombe (chute). Il se redresse et arrive dans une grande rue. Que de voitures (bruits de moteurs) qui klaxonnent (klaxons) ! Tout à coup, il aperçoit sa maison. Il rentre dans la cour et sonne à la porte (dring !). La porte s'ouvre (grincements) et les parents de Frédéric apparaissent, tellement heureux qu'ils le couvrent de baisers (baisers). »

La maîtresse pose des questions de compréhension relativement aisées. Puis elle passe à la phase du bruitage.

- La maîtresse : « Voyons, comment rendre cette histoire plus vivante ? À ce moment, Frédéric est fatigué et il s'endort. Comment faites-vous quand vous êtes fatigués ? Comment Maman s'en aperçoit ? »

- Les enfants : « On a sommeil... On va au lit... »

La réponse ne vient pas. La maîtresse insiste pour que les enfants prononcent les mots « bailler », « ronfler ».

La maîtresse : « Vous savez, quand on est fatigué, on met sa main devant la bouche parce qu'on a envie de... » Puis certains enfants réagissent et prononcent le mot. La maîtresse demande alors aux enfants de bailler très fort pour qu'on les entende bien. Les enfants s'exécutent avec joie.

La maîtresse : « Comment font les voitures quand elles klaxonnent ? » Les enfants se mettent à imiter le klaxon.

La maîtresse introduit alors le mot « bruitage » qui permet de rendre une histoire plus « rigolote ». Elle propose de raconter l'histoire. Chaque fois que les enfants devront inventer un bruitage, elle s'arrêtera. Les enfants, ayant compris la consigne, sont attentifs.

### **Quels problèmes sont apparus ?**

À chaque bruitage possible, la maîtresse s'arrête. Les enfants proposent de nombreuses possibilités qui, souvent, s'écartent un peu trop du bruit attendu. À chaque fois, les enfants choisiront le bruitage le mieux adapté, chose loin d'être évidente ! En effet, les enfants, loin d'être objectifs, souhaitent à chaque fois que leur bruitage soit choisi. Il faudra donc leur faire entendre raison en leur montrant que certains sont plus adaptés que d'autres.

#### ***1. Le problème de mémoire***

La mémoire auditive sera, tout au cours de la séance, sollicitée. En effet, pour savoir comment le chien aboie, l'enfant doit aller chercher dans ses souvenirs plus ou moins lointains. Par exemple, quand la maîtresse s'arrête sur la « mer », les enfants s'interrogent : voyons, comment fait le bruit de la mer ? Les enfants essaient de se souvenir, mais sans grand succès. Il s'agit d'un bruit jamais utilisé par l'enfant, qui est difficile à reproduire, qui est difficile à inventer. La maîtresse proposera donc un bruitage possible, tout en se disant que c'était dommage et pas très pédagogique :

- elle aurait pu, plutôt, garder un bruitage d'enfant même si ce n'était pas trop représentatif ;
- elle aurait pu, avec l'accord des enfants, abandonner l'idée de ce bruitage et y revenir après le week-end, chargeant les enfants allant à la plage d'écouter et de ramener le bruit le lundi suivant, d'où apprendre à l'enfant à écouter son monde environnant ;
- elle aurait pu aussi enregistrer le bruit et le faire écouter aux enfants.

La mémoire s'avérera déficiente quand il s'agira de se remémorer toute l'histoire avec des bruitages.

La maîtresse raconte de nouveau l'histoire et, à chaque bruitage, interroge un enfant. Quand celui-ci ne sait pas, elle interroge un autre camarade pour l'aider. On pourrait se demander si l'enfant a réellement oublié ou s'il n'arrive pas à le prononcer.

#### ***2. Le problème d'imagination***

Il peut être lié à la mémoire. En effet, pour inventer un bruit, il faut en avoir entendu et retenu beaucoup.

Ce problème peut être lié à l'aisance vocale. En effet, un enfant qui ne se-

rait pas à l'aise vocalement ne pourrait créer avec sa voix. Il faudra donc mener, en parallèle, des exercices où la maîtresse produirait un bruitage et où l'enfant les reproduirait.

Pourtant, je crois que c'est à cet âge-là que l'enfant a le plus d'imagination, surtout en ce qui concerne les bruitages. Il suffit de les écouter pendant les récréations !

### **3. Le problème d'aisance vocale**

Tous les bruits, les onomatopées, font appel à une gymnastique importante au niveau des organes phonatoires : les lèvres (baisers), la langue (la pluie), le fond de la gorge (les moteurs), l'appareil respiratoire (le vent). Cette séance fera aussi travailler l'intensité de la voix, différente selon les bruitages attendus : forte pour les klaxons, le tonnerre, et faible pour les vents.

Les enfants ont souvent du mal à reproduire le bruitage :

- La timidité peut en être responsable. Les enfants n'osent pas. Il faudra donc les encourager, les rassurer, ne pas hésiter à insister auprès d'eux afin qu'ils prennent confiance, ne pas hésiter à renouveler ce genre d'exercices très souvent.

- L'enfant ne sait pas et ne comprend pas comment articuler ce qui est nécessaire pour produire le bruitage. Il faudra donc lui expliquer, lui montrer. Peut-être un camarade réussira-t-il mieux à lui expliquer ?

## **D. Jeu d'écoute : quel est le son de ma voix ?**

Objectif spécifique : l'enfant doit être capable de s'écouter et d'écouter ses camarades.

Objectif opérationnel : l'enfant doit être capable de reconnaître sa voix et celle de ses camarades.

Effectif : 25 élèves.

Lieu : salle de motricité

### **Déroulement**

Mise en train : « Écoutez votre corps : je ferme les yeux, je me bouche les oreilles et j'essaie d'écouter mon cœur qui bat. J'inspire, j'expire. Qu'est-ce que j'entends ? »

« Maintenant, on se met par deux. L'un de vous se couche sur la moquette ; l'autre pose ses oreilles sur l'estomac du camarade ; qu'entend-on ? » (Faire inverser les rôles.)

Discussion : les enfants racontent chacun à leur tour ce qu'ils ont entendu.

Cette phase durera environ dix minutes ; les enfants s'expriment librement en respectant cependant les règles de communication rappelées régulièrement par la maîtresse.

Pendant ce temps, sans que les enfants ne s'en doutent, la maîtresse la conversation du début à la fin. À un moment donné, elle arrête la discussion et propose aux enfants un autre exercice d'écoute, l'écoute des bruits extérieurs. Quelques minutes après, elle branche le magnétophone afin de faire défiler la conversation des enfants.

Quelle surprise ! Les enfants entendent leur voix sortir du magnétophone. Silence ponctué d'éclats de rire, de moqueries... La maîtresse propose de repasser une deuxième fois le bande-son et d'essayer de reconnaître qui parle. Les enfants sont attentifs, voulant être les premiers à deviner qui parle.

La maîtresse stoppe la bande à chaque fois que quelqu'un de nouveau parle.

### **Quel constat tirer de cette expérience ?**

La voix concernée est reconnue par les élèves, sauf par son propriétaire ! C'est, bien sûr, ce à quoi la maîtresse s'attendait. Les enfants sont surpris d'entendre leur vraie voix. La maîtresse leur explique que la voix qu'ils entendent dans leur tête n'est pas la vraie. La vraie est celle du magnétophone. « Pourquoi ? », se demandent les enfants. Ce fut difficile de leur expliquer avec des termes simples.

Je leur dis donc que les camarades entendent la voix qui sort de ma bouche, et que moi, j'entends une autre voix, différente, qui résonne dans ma tête. La voix que j'entends est plus grave que celle qu'entendent mes camarades. Ainsi, on peut dire que tout le monde a « deux » voix !

Les enfants connaissaient déjà les notions de grave et d'aigu, les ayant abordées quelques jours avant, dans la chanson du « Grant cerf ».

Y aurait-il eu une autre façon d'expliquer à l'enfant ce phénomène de voix ? Je demande à l'enfant de se boucher les oreilles et de parler en même teints. L'enfant entend ce qu'il dit et, pourtant, il a les oreilles bouchées. Or, quand j'ai les oreilles bouchées, je n'entends pas ce qui se passe dehors. Donc la voix que j'entends ne provient pas de dehors, mais de l'intérieur de la tête.

Tout ce travail aura été utile pour développer l'attention auditive. Les enfants se rendent compte d'un des paramètres de la voix, à savoir le timbre de la voix. La maîtresse aura d'ailleurs utilisé l'occasion pour introduire ce nouveau terme.

L'enfant prend conscience de sa voix mais aussi de celle des camarades. Il apprend donc à être attentif aux autres et à s'y intéresser, objectif fondamental

du cycle 1.

Il va se rendre compte des erreurs produites, lors de la formulation, des défauts de prononciation.

Ici, j'ai du mal à comprendre, là, le camarade n'a pas parlé assez fort, alors je n'entends rien...

Cela peut permettre d'améliorer son expression vocale. Le magnétophone permet de fixer les paroles, donc des retours en arrière pour des prises de conscience, des corrections... En musique, cela permettra une correction de la forme (articulation, intonation, débit...). Cela peut être utilisé aussi pour améliorer la syntaxe, le vocabulaire...

## **E. Utilisation des comptines numériques**

Objectif spécifique : l'étude des nombres de 1 à 5.

Objectif opérationnel : l'enfant sera capable de faire correspondre le chiffre qu'il prononce et celui qu'il montre sur ses doigts en utilisant une comptine au choix.

Effectif : 28 enfants.

Lieu : la classe.

Déroulement : la maîtresse rappelle deux comptines numériques que les enfants connaissent.

Pour ces comptines, il sera bon de faire réciter les enfants régulièrement et individuellement pour vérifier la bonne correspondance des doigts et des paroles.

« Voici ma main, elle a cinq doigts,  
En voici deux, en voilà trois,  
Voici ma main, elle a cinq doigts,  
En voici quatre et un tout droit. »

« Avec un doigt, je montre le chemin.  
Avec deux doigts, je pince mon voisin.  
Tiens, pourquoi il pleure, mon voisin ? »

La maîtresse demande aux enfants si quelqu'un a envie de réciter l'une de ces deux comptines. Les enfants sont, en général, toujours prêts à venir au tableau, à côté de la maîtresse, pour réciter.

Un enfant est choisi : Loïc.

Cette comptine doit permettre d'améliorer :

- la mémoire auditive et visuelle ;
- la motricité fine, nécessaire plus tard au graphisme (travailler les articulations) ;

- la coordination entre le cerveau qui commande et les doigts qui agissent ;
- la socialisation (l'enfant doit parler fort, articuler, faire des gestes visibles).

Loïc commence à réciter et là va apparaître un problème majeur : la correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait avec les doigts. L'enfant dit « deux » et il montre « trois ».

Il peut y avoir plusieurs justifications à cela :

- Soit l'enfant va trop vite entre ce qu'il dit et ce qu'il fait et ses gestes n'ont pas le temps de rattraper ses paroles. La maîtresse peut donc l'inciter à aller moins vite en le freinant dans son débit verbal. En effet, quand l'enfant dit « trois », le trois n'apparaît pas de suite sur les doigts. Il faut lui laisser le temps de compter sur ses doigts.

- Soit l'enfant est très timide et l'émotion l'empêche de se concentrer. Il sera ému ou désorienté par les camarades. Il ne fait donc plus attention à ce qu'il dit et à ce qu'il fait. Plutôt que de le faire venir au tableau, la maîtresse le laissera réciter de sa place. La correction de l'élève en sera seulement plus difficile, mais l'enfant se sentira plus à l'aise parmi ses camarades. Cependant, cette situation ne se résoudra pas ainsi, sauf s'il s'agit d'une question de maturité. Si ce n'est pas le cas, ce problème d'émotion, donc de déconcentration, ne pourra se résoudre qu'en sollicitant souvent l'enfant pour réciter, chanter...

- Soit l'enfant n'a pas encore mémorisé la comptine et donc ne la connaît pas. Cependant, même si Loïc ne connaissait pas la comptine, ferait-il l'erreur de dire « deux » et de montrer « trois » ? Il corrigerait, même si cela ne correspondait aux bonnes paroles de la comptine. Pour vérifier, on lui demandera donc de montrer, par exemple, quatre sur ses doigts.

- Soit l'enfant ne sait pas compter sur ses doigts tout simplement et la maîtresse devra retravailler avec lui cet apprentissage.

Les comptines numériques sont très utiles pour l'apprentissage des chiffres de 1 à 10. Il en existe suffisamment pour les varier et amuser l'enfant tout en apprenant. Elles permettent aussi de manipuler ces chiffres dans des ordres différents et non pas toujours réciter de 1 à 10. Les comptines joueront avec les chiffres et avec les doigts de l'enfant. Elles ont un caractère mnémotechnique.

Ainsi se terminent ces quelques présentations et analyses de pratiques menées en classe de moyenne section grâce auxquelles j'ai voulu montrer combien l'éducation musicale pouvait favoriser le développement général du jeune enfant et laisser libre cours à son imagination, à sa création.

## Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de montrer combien l'éducation musicale pouvait être favorable au bon développement du jeune enfant.

L'éducation musicale permet en effet de travailler et par là même, de développer la plupart des éléments nécessaires à une scolarité réussie :

- attention auditive ;
- aisance vocale ;
- mémoires visuelle et auditive ;
- coordination motrice ;
- capacités relationnelles.

L'éducation musicale représente un terrain fort riche en découvertes, en expériences, en manipulations diverses. C'est par toute une phase d'imprégnation, de création, de participation active, de libre cours à l'imagination, que l'enfant accédera à la théorie musicale, si bien que, dans un bon déroulement des choses, l'enfant, en fin d'école élémentaire, devrait connaître l'essentiel du langage musical.

L'ensemble des activités musicales retrace bien le cheminement à la fois intellectuel et affectif de l'enfant en cycle 1. Il s'agit d'activités bipolaires :

- elles représentent un moyen pour développer les compétences intellectuelles de l'enfant ;
- ce sont des activités à part entière contribuant au développement psychoaffectif de l'enfant.

L'éducation musicale est, de ce fait, sensori-motrice. Elle sera indispensable pour les apprentissages des cycles 2 et 3.

Si l'enseignant manque de formation, plutôt que de renoncer à l'éducation musicale, il appliquera une méthodologie simple et pratique afin d'éviter l'analphabétisme musical.

Si, en cycle 1, l'enseignant est libre face à la répartition des horaires dans chaque type d'activités, les cycles 2 et 3 se contentent d'une heure d'éducation musicale par semaine. Ceci est dérisoire, d'autant qu'il faut faire face à une très grande hétérogénéité des élèves, certains ayant eu une « formation » musicale en cycle 1, et d'autres non.

Nous avons pourtant un système scolaire qui laisse une grande place à l'expression orale des enfants. L'éducation nationale, clame : « Il faut laisser les enfants s'exprimer et les y encourager ! ». Alors, qu'attend-on pour redonner des lettres de noblesse à la musique, qui ne demande qu'à faciliter les apprentissages ?

Ne pourrait-on pas lui réserver une meilleure place que celle que les enseignants lui accordent en général puisqu'elle va dans le sens des apprentissages fondamentaux ?

### **Bibliographie et sources**

- BESCHE Gisèle (1990), *Avec mes oreilles et ma bouche, avec mes yeux, avec mes doigts*, Éditions de l'École.
- BEST Francine (1984), *Pour une pédagogie de l'éveil*, Paris, Bourrelier Éducation / Armand Colin.
- HARTER J.L., MEUNIER M.-C., PRINIOTAKIS I. & TACAÏLLE N. (1990), *Quelles musiques à l'école ?*, Paris, A. Colin.
- PERRIER Jean & CHAUVEL Denise (1993), *La Voix*, Paris, Retz.
- PIERRE R., TERRIEUX J. & BABIN N. (1992), *Orientations, projets, activités pour l'école maternelle*, Paris, Hachette Écoles, collection « Au quotidien ».
- PORCHER Louis (1973), *L'Éducation esthétique, luxe ou nécessité ?*, Paris, Bourrelier Éducation / Armand Colin.